

Sujet : [INTERNET] Projet aire de grand passage à La Jarne

De : alain.bourgeois1@sfr.fr

Date : 18/03/2024 12:24

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Nous vous informons que nous sommes totalement opposés au projet d'une aire de grand passage sur notre commune pour les raisons suivantes.

- En 2017 une grande majorité des Jarnais s'est opposée à la création de cette aire, pourquoi cette enquête publique a-t-elle été réalisée malgré cette opposition ?
- Notre commune de 2500 habitants ne dispose pas d'infrastructures adaptées pour recevoir 2 mois de l'année une surpopulation d'environ 800 personnes.
- Plus de 4 hectares de terres agricoles gaspillées pour l'implantation d'une aire qui ne servira que 2 mois par an.
Inadmissible aujourd'hui au regard de la crise que subit l'agriculture.
- Coût de l'investissement pour ce projet 1,5 M€ pour seulement 22% d'utilisation dans l'année est ce bien raisonnable?
- Une population d'environ 800 personnes sur une superficie de 4 hectares génère inévitablement une pollution non négligeable entraînant des problèmes environnementaux pour la nappe phréatique.
- Aucun aménagement de la route départementale D202 n'est prévu dans le coût de l'opération, alors qu'il est absolument nécessaire de prendre en compte la circulation sur cette voie qui est déjà très dangereuse.

Espérant que vous prendrez nos remarques en considération.

Sentiments respectueux.

Alain et Françoise BOURGEOIS